



UNION FRANCILIENNE
DES FÉDÉRATIONS DES CENTRES
SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

FORMATIONS

POUR LES PROFESSIONNEL.L.E.S
DES CENTRES SOCIAUX FRANCILIENS

 2024

version décembre 2023

union.francilienne@centres-sociaux.fr
<https://iledefrance.centres-sociaux.fr/>

Association loi 1901 - Siret 482 795 523 00026

Enregistrement d'activité d'organisme de formation n°11 91 07128 91

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat





SOMMAIRE

QUALIFIER LES ACTEURS POUR QUALIFIER LES PROJETS

INFORMATIONS PRATIQUES

NOS FORMATIONS :

Référent familles, une fonction au cœur du projet

Animation participative, module 1

La fonction accueil, une affaire d'équipe

Les fondamentaux du travail en centre social

Intervenir avec et pour les seniors en centre social

PROCÉDURE DE GESTION DES ABSENCES ET ABANDONS

union.francilienne@centres-sociaux.fr

<https://iledefrance.centres-sociaux.fr/>





QUALIFIER LES ACTEURS POUR QUALIFIER LES PROJETS

Une ambition partagée au sein de l'Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux et Socioculturels (UFFCS) et par les 8 fédérations de Centres sociaux d'Ile-de-France.

Les 361 structures de l'animation de la vie sociale (Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale) adhérentes à notre réseau francilien emploient plus de 6 800 salarié.e.s. Conçues et/ou développées par la commission régionale formation, les formations proposées dans ce catalogue visent à :

- **accompagner les salarié.e.s dans leur parcours**, pour s'adapter au mieux à leur fonction et aux missions des centres sociaux,
- **soutenir les centres dans leur action**, la qualification des professionnels participe de la qualification des projets dont ils sont porteurs, dans un champ professionnel qui touche à de nombreuses questions sociales.

Notre philosophie et nos engagements

- **Organiser des formations en fonction des besoins identifiés du réseau.**
- **Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de transfert des compétences, de réflexions** permettant les découvertes, la création, l'inventivité, de mutualisation des savoir faire où chacun peut penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques.
- **Défendre une approche plurielle de la formation**, non dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité.
- **Respecter les participant.e.s dans leurs convictions et les encourager dans leurs apprentissages.**
- **Intégrer les nouveaux professionnel.le.s dans leur prise de poste dans les réseaux.**
- **Porter une attention particulière à l'accueil des stagiaires** (livret, partenariat qualité avec des structures qui accueillent nos formations), et au suivi de leurs apprentissages.
- **Placer la convivialité, la considération, et les interactions humaines au cœur de notre vision de la formation**, au service de l'épanouissement des équipes des centres sociaux, et des habitant.e.s.

union.francilienne@centres-sociaux.fr

<https://iledefrance.centres-sociaux.fr/>





INFORMATIONS PRATIQUES

Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux et Socioculturels (UFFCS)

SIRET : 482 795 523 00026

Déclaration d'activité d'organisme de Formation : 11 91 07128 91* .

*Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

L'Union Francilienne a obtenu la certification Qualiopi jusqu'au 22/12/2024.

Pour télécharger ce certificat cliquer [ICI](#)

Contacts :

Pour vous aider dans l'analyse de vos besoins :

Florence Durieux, Référente pédagogique

Mail : delegue.unionidf@centres-sociaux.fr ; Tél : 06.24.33.97.62

Pour vérifier votre inscription ou pour toute demande de document administratif : devis, convention, convocation, attestation de présence, facturation, ... :

Laurence Delsuc, Référente administrative

Mail : union.francilienne@centres-sociaux.fr ; Tél : 06.26.46.18.97

Programmes détaillés des formations : Les programmes détaillés sont disponibles sur demande à : union.francilienne@centres-sociaux.fr et sur notre catalogue en ligne : merci de cliquer [ICI](#)

Comment s'inscrire ? En ligne [ICI](#)

A la suite de votre inscription en ligne, vous recevrez un devis accompagné du programme de la formation. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Laurence Delsuc.

Centre Social associatif :

Merci d'envoyer votre règlement à réception du devis, par chèque à l'ordre de l'UFFCS) à UFFCS / Centres Sociaux, 4 rue Jules Vallès - 91390 Morsang-sur-Orge, ou par virement bancaire.

Centre social dépendant d'une collectivité locale:

Merci d'envoyer l'attestation de prise en charge émanant de votre service formation ou RH, par courrier ou à union.francilienne@centres-sociaux.fr

union.francilienne@centres-sociaux.fr

<https://iledefrance.centres-sociaux.fr/>





INFORMATIONS PRATIQUES

Merci de noter que :

Les formations comptent entre 10 et 20 stagiaires. En-deçà ou au-delà, nous pourrions reporter la session prévue ou en organiser une supplémentaire.

L'inscription définitive sera confirmée avec l'envoi de la convention de formation et d'une convocation. Si vous n'avez rien reçu, contactez-nous : nous vérifierons si vous êtes bien inscrit(e), car l'accès à la formation ne sera autorisé qu'aux personnes munies de leur convocation.

Les places seront attribuées en fonction de l'arrivée des inscriptions, de l'équilibre entre les départements et de la possibilité de bénéficier de financements de la branche professionnelle ALISFA. Votre inscription est à faire dès que possible et **au moins 1 mois** avant le démarrage de la formation.

Les centres adhérents à une Fédération de Centres Sociaux d'Ile-de-France sont prioritaires dans les inscriptions.

Personnes en situation de handicap :

Nous faisons notre possible pour que nos formations vous soient accessibles. Merci de contacter Florence Durieux afin de voir l'adaptation possible de la formation à votre besoin. Mail : delegue.unionidf@centres-sociaux.fr ; Tél : 06.24.33.97.62

Annulation de votre part, absences et abandon :

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire **au moins 15 jours ouvrables** avant le jour du démarrage de la formation. Pour prendre connaissance de la procédure complète de la gestion des absences et abandons, veuillez vous reporter en dernière page du présent livret.

Tarifs des formations

* **Tarif adhérent** : pour les **centres adhérents** à une Fédération de centres sociaux

* **Tarif non adhérent** : pour les **centres non adhérents** à une Fédération de Centres Sociaux

Frais annexes

Les frais de transport et de repas du stagiaire sont à prévoir en plus.

union.francilienne@centres-sociaux.fr

<https://iledefrance.centres-sociaux.fr/>

Suivez l'Union francilienne sur Facebook



Référent familles, une fonction au cœur du projet

Objectifs de la formation

- Connaître les enjeux liés au métier de référent familles
- Connaître le cadre institutionnel des référents familles
- Savoir inscrire l'animation collective famille dans le projet social

Contenu de la formation

Connaître les enjeux liés au métier de référent familles

- Savoir projeter son métier dans un cadre partenarial,
- Faire le lien entre actions et intentions,
- Savoir reconnaître les évolutions des structures familiales,
- S'appropriier le référentiel familles.

Connaître le cadre institutionnel des référents familles

- Connaître le cadre réglementaire,
- Savoir définir la fonction parentale,
- Inscrire sa pratique professionnelle dans l'action des politiques publiques.

Inscrire l'animation collective familles dans le projet social

- Savoir identifier la place de l'ACF dans un projet social,
- Savoir favoriser la participation des familles,
- Savoir construire et évaluer un projet ACF.

PUBLIC

Les salariés des Centres Sociaux et socioculturels

PRE REQUIS

Personne occupant la fonction de référent familles dans un centre social avec ou en cours d'agrément ACF

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formations et interventions interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes.

A partir des expériences professionnelles de chacun, et à partir d'apports théoriques et législatifs.

Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

FORMATEURS

Virginie Chauzeix (Accolades)
Thierry Cheine (Accolades)
Rodolphe Devalcourt (Accolades)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des stagiaires évaluée par le formateur au cours de la formation (résultats des exercices, échange questions-réponses) et par l'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil des appréciations des stagiaires à 'chaud' et "à froid" et par l'appréciation par le directeur de la structure.

Bilan des formateurs

SI VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP

Contactez le contact handicap afin de voir l'adaptation possible de la formation à votre besoin :
delegue.unionidf@centres-sociaux.fr



42 heures sur 6 jours
9h30 - 12h30
13h30 - 17h30



Tarif adhérent : 750 TTC
Tarif non adhérent : 1 500 TTC

2 sessions, au choix, vous sont proposées :

1^{ère} session 2024 :



18 et 19 janvier
1er et 02 février
26 et 27 mars



Fédération des centres sociaux de Seine-et-Marne, Lognes (77)

2^{ème} session 2024 :



03 et 04 octobre
14 et 15 novembre
12 et 13 décembre



A définir.

Programme détaillé
et Inscription



Informations :

Florence Durieux : référente pédagogique : 06 24 33 97 62
Laurence Delsuc : référente administrative - 06 26 46 18 97
union.francilienne@centres-sociaux.fr

Animation participative, module 1

Objectifs de la formation

- Comprendre le cadre théorique de l'animation participative
- Acquérir les principes et les méthodes pour construire une démarche participative
- Faire progresser sa pratique en analysant son expérience

Contenu de la formation

Comprendre le cadre théorique de l'animation participative

- Comprendre collectivement les contours de la participation et les degrés d'implication,
- Savoir identifier les enjeux permettant le passage de la mobilisation individuelle au collectif,
- Se saisir du cadre théorique de l'animation participative : Maïeutique et conscientisation.

Acquérir les principes et les méthodes pour construire une démarche participative

- Connaître les principes pour progresser dans sa pratique,
- Savoir construire un processus conscientisant pour atteindre ses objectifs,
- S'approprier les méthodes et les outils d'animation qui permettent d'enclencher la participation,
- Repérer les éléments de la posture de celui ou de ceux qui mènent la démarche.

Faire progresser sa pratique en analysant son expérience

- Savoir questionner les situations vécues en les liant aux principes,
- Identifier les facteurs de réussites des expérimentations,
- Approfondir des techniques et méthodes d'animation spécifiques,
- Partager les éléments de posture qui favorise le processus de changement.

PUBLIC

Les salariés des Centres Sociaux et socioculturels

PRE REQUIS

Dans le cadre de son travail être régulièrement en contact avec des collectifs.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formations et interventions interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes.

A partir des expériences professionnelles de chacun, et à partir d'apports théoriques et législatifs.

Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

FORMATEUR

Xavier Chenu (Accolades)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des stagiaires évaluée par le formateur au cours de la formation (résultats des exercices, échange questions-réponses) et par l'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil des appréciations des stagiaires à chaud et "à froid" et par l'appréciation par le directeur de la structure.

Bilan du formateur

SI VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP

Contactez le contact handicap afin de voir l'adaptation possible de la formation à votre besoin : delegue.unionidf@centres-sociaux.fr

	21 heures sur 3 jours 9h30 - 12h30 13h30 - 17h30	€	Tarif adhérent : 380 TTC Tarif non adhérent : 760 TTC
	03 et 04 avril 13 juin		Maison de quartier Plaine, Saint-Denis (93)

Programme détaillé
et Inscription 

Informations :

Florence Durieux : référente pédagogique : 06 24 33 97 62
Laurence Delsuc : référente administrative - 06 26 46 18 97
union.francilienne@centres-sociaux.fr

La fonction accueil, une affaire d'équipe

Objectifs de la formation

- S'appropriier l'ensemble des dimensions relatives à l'accueil en Centre Social au regard de la circulaire CNAF de juin 2012 et de mars 2016
- Construire des repères communs en matière d'accueil en Centre Social
- Travailler l'accueil comme une fonction pivot entre les habitants et les professionnels pour faire vivre la participation
- Passer de la fonction de « Chargé d'accueil » à celle de « Référent d'accueil » en Centre social

Contenu de la formation

S'approprier l'ensemble des dimensions relatives à l'accueil en Centre Social au regard de la circulaire CNAF de Juin 2012 et de mars 2016

- Découvrir les attendus des circulaires CNAF de 2012 et 2016 en matière d'accueil,
- Faire un état des lieux de ses pratiques d'accueil au regard des circulaires,
- Identifier clairement le double enjeu attaché à la fonction d'accueil quant à la création de liens sociaux et l'apport d'une réponse claire et sans équivoque quant à la mission de service (information, accès aux droits, orientation...).

Construire des repères communs en matière d'accueil en Centre Social

- Faire un état des lieux de ses pratiques d'accueil au regard du travail réel,
- Mesurer l'écart éventuel entre travail réel et travail prescrit,
- Positionner rôle de l'accueil dans le cadre du projet du Centre Social,
- Identifier la dimension stratégique de l'accueil dans le Centre Social,
- Différencier les missions « socles » et « complémentaires » de l'accueil en Centre Social
- Construire une grille de critères observables de l'accueil.

Travailler l'accueil comme une fonction pivot entre les habitants et les professionnels pour faire vivre la participation

- Observer des pratiques différentes au sein du réseau des Centres Sociaux,
- Traiter et analyser collectivement l'ensemble des données observées,
- Identifier les différentes postures au regard des différentes missions.

Passer de la fonction de « Chargé d'accueil » à celle de « Référent d'accueil » en Centre social

- Articuler la fonction « accueil » comme élément central du "système de fonctionnement" du Centre Social dans une démarche de développement social local,
- Co-construire des postures adaptées à cette fonction systémique,
- Élaborer un référentiel du « Référent accueil en Centre Social ».

PUBLIC

Les salariés des Centres Sociaux et socioculturels

PRE REQUIS

Aucun.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formations et interventions interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes.

A partir des expériences professionnelles de chacun, et à partir d'apports théoriques et législatifs.

Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

FORMATEUR

Rodolphe Devalcourt (Accolades)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des stagiaires évaluée par le formateur au cours de la formation (résultats des exercices, échange questions-réponses) et par l'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil des appréciations des stagiaires à "chaud" et "à froid" et par l'appréciation par le directeur de la structure.

Bilan du formateur.

SI VOUS ÊTES EN SITUATION

DE HANDICAP

Contactez le contact handicap afin de voir l'adaptation possible de la formation à votre besoin : delegue.unionidf@centres-sociaux.fr



28 heures sur 4 jours

9h30 - 12h30

13h30 - 17h30

Une journée supplémentaire pour
visite d'un centre est à prévoir.



8 et 9 octobre

5 et 6 novembre



Tarif adhérent : 480 TTC

Tarif non adhérent : 960 TTC



Lieu à définir.

Programme détaillé
et Inscription 

Informations :

Florence Durieux : référente pédagogique : 06 24 33 97 62

Laurence Delsuc : référente administrative - 06 26 46 18 97

union.francilienne@centres-sociaux.fr

Les fondamentaux du travail en centre social

Objectifs de la formation

- Découvrir les bases historiques et théoriques du Centre Social
- Conduire un projet en Centre Social
- Comprendre l'environnement règlementaire des centres sociaux
- Identifier les modes d'intervention du Centre Social
- Repérer les différentes missions des professionnels en Centre Social et construire une posture de l'intervenant

Contenu de la formation

Découvrir et s'appropriier les bases historiques et théoriques du Centre Social

- Histoire croisée des centres sociaux et de l'éducation populaire,
- La charte fédérale : des valeurs partagées pour agir ensemble,
- La fonction d'animation globale : points repères.

Conduire un projet en Centre Social

- L'élaboration du projet social : son articulation avec l'activité au quotidien,
- La participation des habitants comme principe méthodologique.

Comprendre l'environnement règlementaire des centres sociaux

- L'animation de la vie sociale : une politique familiale et sociale de la CNAF,
- L'animation globale et l'animation collective familles.

Identifier les modes d'intervention spécifiques du Centre Social

- Les missions générales et complémentaires des Centres Sociaux,
- La participation des habitants : un principe méthodologique incontournable,
- Le travail de réseau et l'approche communautaire : mobiliser les potentiels du territoire.

Repérer les différentes missions des professionnels en Centre Social et construire une posture de l'intervenant

- Analyse des pratiques et mise en perspective dans le cadre d'intervention des Centres Sociaux,
- Les conditions du « faire avec » et le développement du pouvoir d'agir,
- Prendre sa place dans le projet du Centre Social.

PUBLIC

Les salariés des Centres Sociaux et socioculturels

PRE REQUIS

Aucun

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formations et interventions interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes.

A partir des expériences professionnelles de chacun, et à partir d'apports théoriques et législatifs.

Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires.

FORMATEUR

Rodolphe Devalcourt (Accolades)

MODALITÉS D'EVALUATION

Progression des stagiaires évaluée par le formateur au cours de la formation (résultats des exercices, échange questions-réponses) et par l'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil des appréciations des stagiaires à "chaud" et "à froid" et par l'appréciation par le directeur de la structure.

Bilan du formateur

SI VOUS ETES EN SITUATION DE HANDICAP

Contactez la contact handicap afin de voir l'adaptation possible de la formation à votre besoin : delegue.unionidf@centres-sociaux.fr



28 heures sur 4 jours
9h30 - 12h30
13h30 - 17h30



Tarif adhérent : 480 TTC
Tarif non adhérent : 960 TTC



07 et 08 novembre
02 et 03 décembre



A définir

Programme détaillé
et Inscription



Informations :

Florence Durieux : référente pédagogique : 06 24 33 97 62
Laurence Delsuc : référente administrative - 06 26 46 18 97
union.francilienne@centres-sociaux.fr

Intervenir avec et pour les seniors en centre social

PUBLIC

Les salariés des Centres Sociaux et socioculturels

PRE REQUIS

Les Centres Sociaux et Socioculturels qui portent un projet spécifique en direction des retraités (nouveaux ou futurs porteurs en lien avec la CNAV) sont prioritaires.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formations et interventions interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes.

A partir des expériences professionnelles de chacun, et à partir d'apports théoriques et législatifs.

Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires.

FORMATRICES

Stéphanie Hubert (FCS 93)

Pauline Bource (FCS 95)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des stagiaires évaluée par le formateur au cours de la formation (résultats des exercices, échange questions-réponses) et par l'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil des appréciations des stagiaires à "chaud" et "à froid" et par l'appréciation par le directeur de la structure.

Bilan des formatrices.

SI VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP

Contactez le contact handicap afin de voir l'adaptation possible de la formation à votre besoin : delegue.unionidf@centres-sociaux.fr

Objectifs de la formation

- Connaître le public senior
- Comprendre les enjeux liés au vieillissement de la population
- Connaître l'environnement partenarial du public senior
- Comprendre le rôle du centre social vis-à-vis du public senior
- Renforcer l'outillage méthodologique des intervenants
- Accompagner la posture et les pratiques des intervenants

Contenu de la formation

Connaître le public senior

Atelier : Représentation / Différents âges de la vie et vieillissement : les GIR (voir vidéo MMA) / Données franciliennes et nationales sur le vieillissement de la population

Comprendre les enjeux liés au vieillissement de la population

Identification des différents enjeux liés au vieillissement

Connaître l'environnement partenarial du public senior

Time line sur les retraites / Retour sur les politiques publiques liées aux seniors / Élaborer une carte partenariale / Inscrire sa pratique dans ce cadre partenarial

Comprendre le rôle du centre social vis-à-vis du public senior

Échange de pratiques autour d'une action senior / Identifier les éléments de diagnostic, et les conditions de réussite d'un projet avec et pour les seniors, Démarche d'aller-vers.

Renforcer l'outillage méthodologique des intervenants

Retour sur le diagnostic / Comprendre différence entre bilan et évaluation / Élaborer les indicateurs d'un projet / S'approprier les méthodes et les outils d'animation qui permettent d'enclencher la participation

Accompagner la posture et les pratiques des intervenants

Savoir questionner des situations vécues / Identifier les facteurs de réussites d'une expérimentation / Partager les éléments de posture.



21 heures sur 3 jours
9h30 - 12h30
13h30 - 17h30



Tarif adhérent : 380 TTC
Tarif non adhérent : 760 TTC



28 et 29 novembre
10 décembre



A définir

**Programme détaillé
et Inscription**



Informations :

Florence Durieux : référente pédagogique : 06 24 33 97 62
Laurence Delsuc : référente administrative - 06 26 46 18 97
union.francilienne@centres-sociaux.fr



PROCEDURE DE GESTION DES ABSENCES ET ABANDONS DE LA FORMATION

L'assiduité et l'implication du stagiaire sont des éléments clés de réussite de la formation, c'est pourquoi l'Union francilienne a établi une procédure de gestion des absences et abandons adaptée aux différentes situations rencontrées.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire **au moins 15 jours ouvrables** avant le jour du démarrage de la formation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par mail à la référente administrative à l'adresse suivante : union.francilienne@centres-sociaux.fr

La demande de report de la participation d'un stagiaire à une formation doit être effectuée par l'employeur du stagiaire à condition d'adresser une demande écrite à l'Union francilienne dans un délai de 15 jours ouvrables avant la date de démarrage de la formation, à l'adresse suivante : union.francilienne@centres-sociaux.fr

Selon les situations rencontrées, l'union francilienne apportera les réponses suivantes :

En cas d'annulation par l'employeur plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation :

- L'Union francilienne proposera d'inscrire le stagiaire à une autre session de formation si l'offre est existante ;
- L'Union francilienne proposera à l'employeur de positionner une autre personne de la structure sur cette formation ;
- Si l'employeur souhaite poursuivre le processus d'annulation, la formation ne sera pas facturée.

En cas d'annulation par l'employeur moins de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation :

- Le coût de la formation est dû dans sa totalité.
- Des exceptions seront consenties en cas de force majeure justifiée, un courriel devra être envoyé à union.francilienne@centres-sociaux.fr accompagné le cas échéant du certificat du décès du stagiaire ou de ses ascendants et descendants directs, certificat médical attestant d'un arrêt maladie/accident du stagiaire.

Procédure de gestion d'une absence constatée le jour de la formation

La référente pédagogique constatant l'absence d'un stagiaire, contactera immédiatement par téléphone l'employeur, ou déléguera cette tâche à la référente administrative.

Si la référente pédagogique n'est pas sur place, le formateur s'est engagé à prévenir immédiatement la référente pédagogique de l'absence.

Si l'Union n'arrive pas à joindre par téléphone l'employeur, un courriel lui sera envoyé.

Le but est de signaler l'absence et de comprendre les causes de celle-ci.

En cas d'abandon, la référente pédagogique cherchera à comprendre les causes pour une amélioration continue de l'offre proposée.

union.francilienne@centres-sociaux.fr

<https://iledefrance.centres-sociaux.fr/>





UNION FRANCIENNE
DES FÉDÉRATIONS DES CENTRES
SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



UNION FRANCIENNE DES FÉDÉRATIONS DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS



4 Rue Jules Vallès, 91390 Morsang-sur-Orge

Ce livret peut être téléchargé depuis notre site Internet

<https://iledefrance.centres-sociaux.fr/>

Suivez l'Union francilienne sur Facebook



06.24.33.97.62 /
06.26.46.18.97
union.francilienne@centres-sociaux.fr

Association loi 1901 - Siret 482 795 523 00026

Enregistrement d'activité d'organisme de formation n°11 91 07128 91

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

